

# Haute Autorité de santé

## COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

### AVIS DE LA COMMISSION

25 mai 2005

**CHLORURE DE SODIUM AGUETTANT 0,9%, solution injectable  
(IM, IV, SC) isotonique  
Boîte de 10 ampoules de 10 ml en polyéthylène (Code CIP : 346 295.9)**

#### **LABORATOIRES AGUETTANT**

Chlorure de sodium

Motif de la demande: Inscription Sécurité sociale et Collectivités.

Cette spécialité a pour indications :

- Rééquilibration ionique par apport de chlorure et de sodium,
- Déshydratations extra-cellulaires,
- Véhicule pour apport thérapeutique intra-veineux.

Le service médical rendu est important.

Cette spécialité ne présente pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux autres solutions à base de chlorure de sodium 0,9% pour perfusion.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités.

Taux de remboursement : 65%.

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé